

## Association « Le Phare et l'Océan »

🏠 Membres d'Honneur :

### **Emmanuel Hirsch,**

Professeur des universités  
Directeur de l'Espace éthique Assistance  
publique-Hôpitaux de Paris, et du  
Département de recherche en éthique,  
Université Paris-Sud 11 Centre  
collaborateur OMS pour l'éthique Réseau  
de recherche en éthique médicale,  
INSERM

### **Professeur Jean Kermarec,**

Professeur Agrégé du Val de Grâce,  
membre du conseil d'administration de  
L'ASP Fondatrice. (Association de  
bénévoles d'accompagnement)

### **Sœur Nathanaëlle,**

Cadre de santé en gériatrie et soins  
palliatifs dans l'association Œuvres et  
Institutions des Diaconesses de Reuilly;  
Membre honoraire de l'association  
Rivage. (Association de bénévoles  
d'accompagnement)

### **François Michaud Nérard**

Directeur de la SEM services funéraires  
Ville de Paris, Vice président de  
l'Union des professionnels du pôle  
funéraire public.

### **Chantal Haegel**

Cadre infirmier clinicienne, Thérapeute.

🏠 Membre fondateur :

### **Martine Jaquemet Beslay**

Cadre de santé en gériatrie et soins  
palliatifs.

## Association « Le Phare et l'Océan »



**Secteur géographique :**  
**La Rochelle et**  
**44 communes alentours.**

### **La Rochelle**

Aigrefeuille d'aunis	Longève
Angliers	Marsilly
Angoulins	Montroy
Ars en ré	Nieul /Mer
Aytré	Nuaillé d'Aunis
Bourgneuf	Périgny
Chatellaillon	Puillboreau
Clavette	Puyvineux
Croix Chapeau	Rivedoux plage
Dompierre/mer	Salles /mer
Lagord	St Christophe
La Couarde/mer	St Clément les baleines
La Flotte	St Marie
L'Houmeau	St Martin de Ré
La Jarrie	St Médard D'aunis
Le Bois Plage / Ré	St Ouen d'Aunis
Les Boucholeurs	St Rogatien
La Jarne	St Soulle
Les portes en Ré	St Vivien
Le Payaud	St Xandre
Loire	Verine s
Loix	Villedoux

## Association « Le Phare et l'Océan »



**Présence et partage**  
**dans une situation extrême :**  
**les premiers jours du deuil.**

permettre de partager pour faire sens,  
transformer une relation exclusive en une  
histoire partageable avec d'autres.

### **Adresse :**

**Maison Associative de la Santé**  
10 rue de la Guignette  
17000 – La Rochelle

### **Permanence :**

Le mardi de 14h à 18H

**Tel : 06.78.40.00.93**

**Mail : [contact@phare-et-ocean.asso.fr](mailto:contact@phare-et-ocean.asso.fr)**

### **Site Internet :**

**<http://phare-et-ocean.asso.fr>**

Association loi 1901

L'Association

## « Le Phare et l'Océan »

propose aux familles endeuillées :

☛ La présence d'un **interlocuteur unique** auprès de la famille dès le décès jusqu'au jour des obsèques.

☛ **Un accueil et une écoute** qui permettent aux familles en deuil de décider de la meilleure façon de vivre l'adieu au défunt.

**Une aide à la décision de la**

**prise en considération du corps:**

toilette et habillage du défunt, soins de conservation, choix d'un lieu de repos adapté (retour au domicile, chambre funéraire...)

☛ **Une aide aux démarches administratives en favorisant les contacts**

- **Avec les entreprises de services funéraires, les cimetières et/ou le crématorium**

- **Avec les lieux culturels** : transmission des coordonnées de la famille auprès de l'équipe culturelle des endeuillés en charge de la cérémonie...

☛ **Une présence lors de la cérémonie et aux étapes** que les cultes ne peuvent accompagner (levée de corps, inhumation au cimetière, crémation...).

L'Association

## « Le Phare et l'Océan »

Ce sont :

**Des bénévoles** formés dont le rôle s'articule autour de l'accueil et de l'accompagnement. Leur disponibilité redonne du sens et nous rappelle qu'il n'y a pas si longtemps, les services funéraires étaient assumés bénévolement par le voisinage du défunt.

Ce sont, **des femmes et des hommes**, de la société civile assumant une présence à des étapes peu accompagnées : levée de corps, inhumation ou crémation.

L'accompagnement a besoin de continuité, chaque fois que cela est possible, la même personne est présente aux côtés de la famille et des proches le jour des obsèques.

propose aux bénévoles :

☛ **une formation initiale et continue.**

☛ une supervision.

L'association suit les missions et obligations du bénévolat d'accompagnement précisées à l'annexe 5 de la circulaire DHOS du 25 mars 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs.

L'Association

## « Le Phare et l'Océan »

propose aux équipes soignantes :

du domicile, des établissements hospitaliers ou privés (hôpital, maison de retraite, SSIAD, cliniques, équipes libérales (médecin kiné infirmière etc.)

☛ De créer le lien et donc une continuité à l'accompagnement.

☛ D'assurer une interaction entre les équipes soignantes, les associations de suivi de deuil et les associations culturelles des endeuillés.

☛ De formaliser ce lien par une convention signée entre l'association et les établissements

Propose au sein de l'association :

☛ **Une démarche de recherche matérielle éthique et spirituelle** afin de répondre au plus près à la définition et aux missions des soins palliatifs.

**Permanence :**

Le mardi de 14h à 18H  
Maison Associative de la Santé  
10 rue de la Guignette  
17000 – La Rochelle